



Chevêche d'Athéna.
© Mickaël Dia

LA PORTE-ÉTENDARD DE LA RESTAURATION DU BOCAGE ORLÉANAIS

La forêt d'Orléans accueille une dizaine d'espèces nicheuses de rapaces diurnes, dont plusieurs patrimoniales, comme l'aigle botté, la bondrée apivore, le busard Saint-Martin ou le circaète Jean-le-Blanc. Leur subsistance dépend grandement de la richesse et de la diversité des milieux périphériques. Soucieuse de la fragilité de ces habitats, Loiret Nature Environnement a lancé en 2012 le projet "Espèces Porte-Étendard".

Ancré dans la Charte forestière de territoire mise en œuvre par le Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire, le projet vise à préserver les zones périphériques fonctionnelles de la forêt d'Orléans par l'étude et la mise en valeur de la chevêche d'Athéna, rapace emblématique des milieux ouverts. Ainsi, suivi de population, études scientifiques, pose de nichoirs, animations et formations, sont autant d'actions qui ont été menées de 2012 à 2018, grâce au soutien financier de la région Centre-Val de Loire.

Des causes de diminution ordinaires

Comme dans la plupart des régions de France, la chevêche a fortement pâti des remembrements des années 60-70 qui ont entraîné la quasi disparition des haies, trognes et fruitiers et, par conséquent, de la plupart des vieux arbres creux qui lui offraient des cavités de nidification. L'intensification de l'agriculture et l'usage massif de produits phytosanitaires ont réduit ses ressources alimentaires et les effectifs se sont effondrés. À ceci s'ajoutent l'expansion des villages et hameaux au détriment des prairies et des vergers ainsi que les restaurations de fermes ou de bâtiments anciens, qui constituent une source fréquente d'abandon de sites de nidification. L'objectif du projet étant de mobiliser les agriculteurs autour de la préservation et de la restauration du bocage, le programme a été intégré dans le Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) "Forêt d'Orléans", piloté par la Chambre d'agriculture du Loiret (carte 1).

162 mâles recensés sur 53 communes

Des recensements, basés sur le protocole de la LPO, ont été menés chaque année entre le début février et le début avril sur la plupart des communes concernées par le PAEC. En cinq ans, 162 mâles ont été recensés sur 53 communes (carte 2).

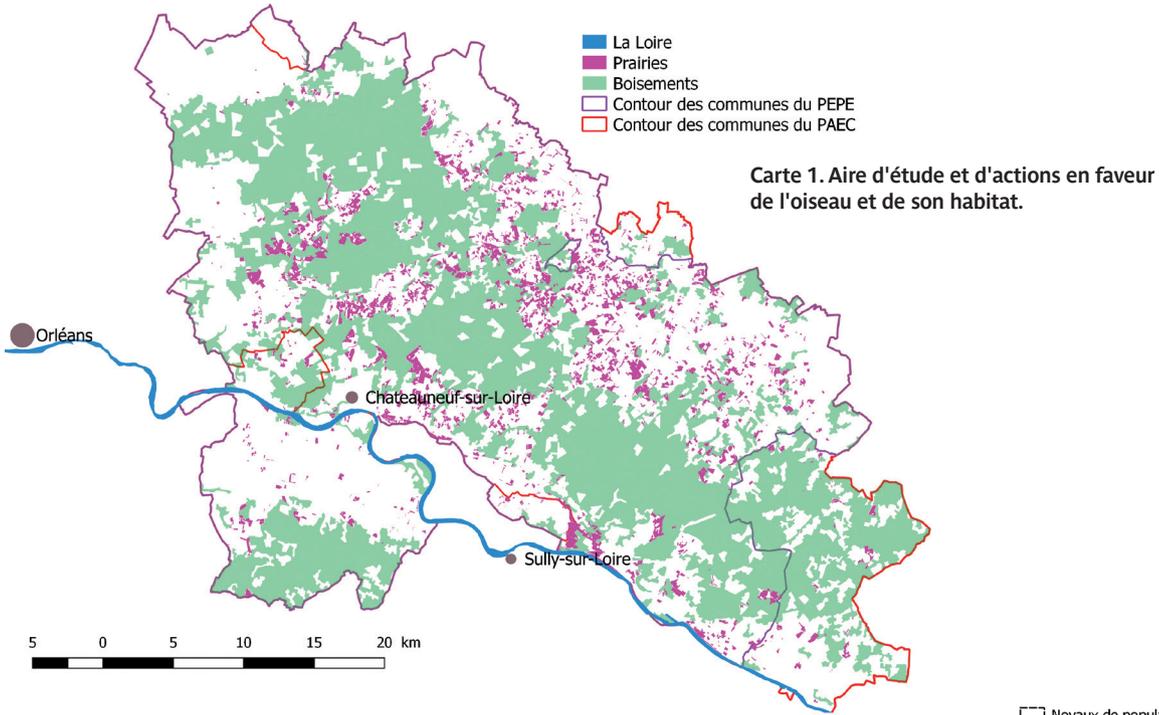


Contrôle de la nidification en nichoir, en fin de printemps, nichoir du Cormier de Bel Air Bray-en-Val © LNE

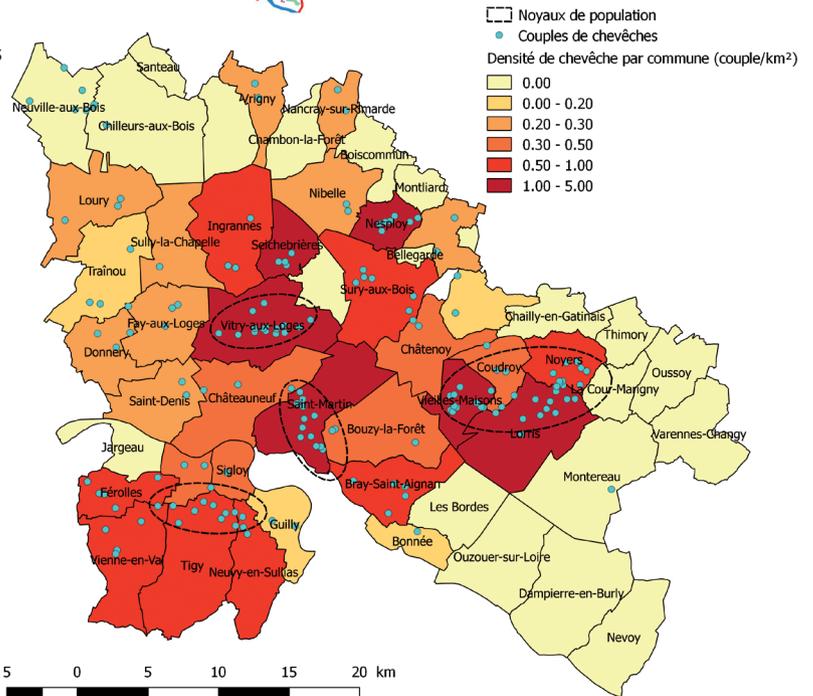
Plusieurs d'entre elles ont été prospectées plusieurs années de suite ce qui a permis de noter une relative stabilité des noyaux malgré le déplacement probable de quelques individus, parfois jusqu'à un kilomètre. La répartition est très hétérogène. La chevêche a disparu de nombreuses communes. Dans le Val de Loire, certains noyaux se sont densifiés depuis lors.

Deux entités paysagères identifiées

Le volet scientifique du projet a cherché à déterminer l'habitat type de l'espèce, avec l'appui d'étudiantes en stage de Master (*Swaempoel, 2016 et Pires, 2017*). Deux entités paysagères occupées par la chevêche se distinguent : le Val de Loire, représenté par des cultures intensives, et l'Orléanais, par la polyculture/élevage. Dans le Val de Loire, la



Carte 2. Répartition et densité des mâles chanteurs sur la zone d'étude.



Bibliographie

MACHAUX P. B. 2018. Chevêche d'Athéna et agriculture. Menace sur la ressource alimentaire. Focus sur les produits antiparasitaires et l'abondance en vers de terre. Rapport de stage, 2e année de Master Génie écologique. Université de Poitiers. 40p

PIRES C., 2017. L'habitat de reproduction de la Chouette chevêche dans le Loiret. Étude des facteurs limitants. Rapport de stage 1e année de Master Biologie Intégrative. Université François Rabelais de Tours. 28p

SWAEMPOEL E., 2016 - Caractérisation de l'habitat de la Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Val de Loire et la périphérie de la forêt d'Orléans, Loiret. Rapport de stage, 2e année de Master Science de l'environnement terrestre. Université d'Aix Marseille. 44p

chevêche semble pouvoir survivre dans quelques petits patchs enherbés aux abords des fermes. Afin de comprendre plus finement les facteurs gouvernant l'installation de l'oiseau, 30 sites "avec chevêche" et 30 sites "sans" ont été comparés. L'analyse confirme que, dans notre zone d'étude, la présence de prairies n'est pas un facteur déterminant dans la nidification des oiseaux ; la présence de cultures n'empêche pas l'installation d'un couple. Les variables d'habitats significativement différentes entre les sites "avec" et "sans" sont la présence de bâtiments et d'éléments linéaires (haies, bandes enherbées...). À la suite de ces deux études, une question restait en suspens : comment expliquer que la chevêche ait disparu de certaines communes

riches en prairies ? L'échelle macroscopique n'ayant pas permis d'y répondre, une nouvelle étude a été lancée sur la disponibilité en vers de terre et sur l'impact des produits antiparasitaires (Machaux, 2018). En effet, au printemps, le régime alimentaire de la chevêche peut comprendre jusqu'à 40% de vers de terre. En été, une autre ressource alimentaire propre aux prairies est aussi disponible : les coprophages. Toutefois, cette ressource alimentaire a été fortement impactée par l'utilisation de produits antiparasitaires, notamment l'Ivermectine, molécule endectocides (antiparasitaires internes et externes d'origine fongique) la plus commercialisée. Une fois relarguée par les animaux d'élevage dans leurs excréments, elle décime la faune du sol.



Les vieux arbres fruitiers sont très prisés. © A. Lucas

Disponibilité en vers de terre

Afin d'évaluer la disponibilité en vers de terre des prairies, 46 relevés ont été réalisés selon le protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Les nombres d'épigés et d'anémiques présents dans les prairies avec et sans chevêches ont été comparés. En moyenne, ils sont en quantité plus importante dans les prairies avec chevêches (40,25 contre 30,00 vers au mètre carré). Cependant, le test statistique appliqué à cette comparaison ne décrit pas cette différence comme étant significative. Cette première approche reste toutefois prometteuse pour le lancement d'études plus approfondies sur la question.

Impact des produits antiparasitaires

L'analyse de l'impact des produits antiparasitaires est basée sur une enquête menée auprès de 26 éleveurs, qui a permis d'évaluer le niveau de contamination ainsi que l'usage des prairies (fauchée, fauchée puis pâturée ou pâturée). Ainsi, il apparaît que l'espèce s'installe préférentiellement sur les prairies pâturées. En augmentant sa capacité de prédation, le couvert végétal ras tout au long de l'année semble être un facteur favorisant sa présence. Au sein de ces prairies, nous avons voulu savoir si le niveau de contamination à l'Ivermectine était anti-corrélé avec l'installation des couples. Il apparaît que 57,3 % des prairies pâturées sont contaminées et que 17% le sont très fortement ; aucune chevêche ne s'est installée sur ces dernières. L'augmentation du nombre de prairies contaminées pourrait donc être une explication supplémentaire à la diminution du nombre de couples de chevêches.

300 m de haies plantées, et encore plus de graines semées...

Un important volet éducatif a été développé autour de l'espèce, à la fois à destination des agriculteurs et du grand public. En plus de conférences sur l'intérêt des prairies ou la redécouverte de l'usage ancien des haies, plusieurs journées de formation ont été organisées sur la thématique de la haie, couplant vidéo-projection et formation à la plantation. Une trentaine d'agriculteurs en ont profité et environ 300 mètres

de haies ont pu être plantés chez des volontaires. Côté scolaires et grand public, plus de 400 personnes ont bénéficié d'animations et de sorties crépusculaires à la découverte de la chevêche et de son milieu de vie, le plus souvent précédées de la projection du film "Les Ailes de la Nuit" de Robert Luquès. Le dernier volet de ce programme en faveur de la chevêche était la pose de nichoirs, avec le double objectif de dynamiser les effectifs et de servir d'outil de sensibilisation. En quatre ans, un peu plus de 100 nichoirs, fabriqués en kit par un Établissement de Services d'Aide au Travail et assemblés par des adhérents de LNE, ont été installés pour renforcer les noyaux de population dans des secteurs de bonne densité, ou pour pallier la disparition imminente d'un site de reproduction (abattage de l'arbre de nidification, restauration du bâtiment abritant le nid...).

Une indispensable politique agricole volontariste...

Grâce aux actions menées, la connaissance de la répartition de la chevêche d'Athéna dans l'Orléanais a été considérablement affinée et la collaboration avec les acteurs du monde agricole s'est renforcée. La préservation de la chevêche passera inévitablement par une réflexion sur l'élevage, car seule une politique agricole volontariste de limitation des produits antiparasitaires, de replantation de haies, de formation d'arbres têtards pourrait répondre à l'objectif de préservation du milieu de vie de l'espèce. Ceci passerait par la redécouverte des fonctions écologiques et agronomiques de la haie. Avec comme corollaire un retour de la biodiversité... À ce titre, le développement de l'agroforesterie constitue une note d'espoir.

*Pierre-Baptiste Machaux, Denis Miège
et Marie-des-Neiges de Bellefroid
Loiret Nature Environnement (LNE)*

*Pour en savoir plus :
Machaux P. B., Miège D. et de Bellefroid M.N. 2019. La chevêche d'Athéna, porte-étendard de la restauration du bocage orléanais. Recherches naturalistes, 8 N.S. :16-21 -
<http://www.loiret-nature-environnement.org/inventaires-expertises/suivis-ornithologiques/cheveche-d-athena>*